



L'an deux mille vingt et un, le vingt-six novembre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS :** voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE :** BERTRANDY Pierre

Date de convocation : 28/10/21

Membres en exercice : 134	Présents : 108	Votants : 108	Pour : 108	Contre : 0
---------------------------	----------------	---------------	------------	------------

Référence DIEGE : 2021-26-11-15

Objet : Budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 – Décision modificative n°3

Monsieur le Président propose de modifier le budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 afin de tenir compte des dépenses d'investissements autorisées avant l'adoption du budget primitif par la délibération n°2020-B-04-12-11 du 4 décembre 2020.

**Après en avoir délibéré, les Membres du Comité :**

- APPROUVENT la proposition du Président ;
- DECIDENT de modifier le budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		➤ C/2031 : + 5 000 €	➤ C/1641 : + 5 000 €
Total : 0 €	Total : 0 €	Total : + 5 000 €	Total : + 5 000 €

- AUTORISENT le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à MEYMAC,  
Le 26/11/2021  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

